



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#RÉGION  
RÉUNION /

Mardi 21 avril 2026

## La Région Réunion réaffirme son engagement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap

À l'occasion de la signature de la convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP), la Région Réunion réaffirme son engagement en faveur d'une politique volontariste et ambitieuse en matière d'inclusion professionnelle.

Cette convention marque une étape importante pour la collectivité. Elle s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées pour favoriser l'accès à l'emploi et le maintien, l'adaptation des postes de travail et l'évolution professionnelle des agents en situation de handicap. Elle témoigne également d'un engagement renforcé, avec un montant du budget doublé par rapport à la précédente convention.

Au-delà des obligations réglementaires, la Région Réunion fait le choix d'une approche fondée sur la reconnaissance des compétences, l'accompagnement individualisé et l'égalité des chances. Une politique portée au quotidien par une équipe dédiée, mobilisée pour construire un environnement de travail inclusif et attentif aux parcours de chacun.

La Région Réunion a souhaité, à l'occasion de cette signature, mettre à l'honneur plusieurs agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Ces agents, récemment stagiaires ou titularisés, illustrent pleinement la réussite de parcours professionnels fondés sur l'engagement, le mérite et les compétences. Leur mise en lumière vient rappeler une réalité essentielle : le handicap n'est en rien un frein à la contribution au service public.

Lors de cette séquence, la Présidente de Région, Huguette BELLO, a remis symboliquement une attestation de reconnaissance à ces agents, saluant :

- la qualité de leur engagement,
- leur parcours au sein de la collectivité,
- leur contribution au service public.

À travers cette initiative, la Région Réunion met en avant la diversité des parcours qui constitue une richesse pour l'administration et pour le territoire.

Cette convention avec le FIPHFP constitue ainsi un levier structurant pour renforcer, dans les années à venir, les actions en faveur de l'inclusion, en lien avec les partenaires institutionnels et l'ensemble des acteurs concernés.

La Région Réunion réaffirme ainsi sa volonté de poursuivre et d'amplifier ses engagements pour construire une société plus juste, plus inclusive et respectueuse des talents de chacun.

#### **A propos du FIPHFP**

*Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'insertion des personnes en handicapées œuvre dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHFP). Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap. En 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la Fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%. Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique Hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.*

Plus d'informations sur [www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr) / suivez le FIPHFP sur LinkedIn et sur X @FIPHFP

#### **A propos du groupe Caisse des Dépôts**

*La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.*

*Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.*

## **Contact presse Région Réunion**

Tatiana CUVELIER : 06 92 18 67 88

## **Contact presse FIPHFP**

Blandine DABROWSKI : [b.dabrowski@agence-cid.fr](mailto:b.dabrowski@agence-cid.fr)

Chloé Lemahieu : 06 89 57 84 63 – [c.lemahieu@agence-cid.fr](mailto:c.lemahieu@agence-cid.fr)

